

Image not found or type unknown



Ccombien de temps pour ce retracts après une démission pour malad

Par **PALMYRE**, le 11/06/2008 à 11:01

cela fait 3 mois que j'ai du quitte mon entreprise pour des raisons de sante actuellement ma santè c'est amèliore puis je repostuler est ce que je vais garder mon anciennete qui etait de 8 annèe et bèbèficièr de mes droits de départ surtout que l'entreprise ne voulait pas que je parte